

Formation. Du 28 août au 1^{er} septembre, l'École des avocats Sud-Ouest Pyrénées propose une nouvelle session de formation continue sur des sujets en plein bouleversement.

Université d'été de l'école des avocats : cinq jours pour se former

Nouveau divorce par consentement mutuel, actualité législative et jurisprudentielle de la procédure civile, rentrée sociale et réforme du droit du travail, nouvelles dispositions relatives au contrat, droit de la construction... Le programme de la prochaine université d'été de l'École des avocats Sud-Ouest Pyrénées (Edasop), qui aura lieu du 28 août au 1^{er} septembre, s'annonce particulièrement dense!

Présidée depuis janvier 2017 par l'ancien bâtonnier Bertrand Desarnauts, l'Edasop organise régulièrement depuis sept ans (à l'exception d'une interruption de deux ans) une session de formation intensive dans le courant de l'été qui permet aux avocats du ressort de l'école – soit près de 2 300 avocats issus de 12 barreaux au total – d'engranger de précieuses heures de formation continue. La loi impose effet à tous les avocats inscrits de valider chaque année 20 heures de formation.

À la manœuvre derrière cette université d'été: le nou-



Bâtonnier Bertrand Desarnauts, président de l'École des avocats Sud-Ouest Pyrénées (Edasop).

veau directeur pédagogique de la formation continue de l'Edasop, M^e Bruno Camille qui se félicite de faire venir à Toulouse à l'occasion de l'événement « les auteurs les plus renommés » dans leur discipline.

DE BELLES TÊTES D'AFFICHE

Sont ainsi attendus: Jérôme Casey, avocat et maître de conférences à l'université de Bordeaux, qui présentera le nouveau droit du divorce par



M^e Bruno Camille, directeur pédagogique de la formation continue de l'Edasop.

consentement mutuel; Natalie Fricero, professeur à l'université de Nice Sophia Antipolis, qui détaillera les récentes évolutions de la procédure civile; Paul-Henri Antonmattei, avocat et professeur à l'université de Montpellier, qui donnera une vision plus politique des orientations que pourrait prendre la réforme de la loi Travail; l'ex-doyen de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, Jacques Mestre, le

« pape du droit civil » et le professeur Julia Heinich, qui feront un point sur la réforme des contrats; enfin Sabine Bertolaso, maître de conférences à l'Institut de la construction et de l'habitat – Cnam d'Aquitaine qui apportera son éclairage sur la responsabilité des constructeurs et l'assurance construction.

Chaque journée permettra de valider sept heures de formation. C'est dans le très beau cadre de l'Institut catholique de Toulouse, situé 31, rue de la Fonderie, à deux pas de l'ordre des avocats, que se dérouleront les sessions de formation. À noter qu'un service de restauration sera assuré sur place.

Ces journées de formation sont susceptibles d'être subventionnées pour tout ou partie par le Fonds interprofessionnel de formation des professions libérales (Fifpl).

Les inscriptions peuvent s'effectuer en ligne sur le site de l'école: www.ecoleavocats-toulouse.fr. Attention: le nombre de place est limité!

A. B.